



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Allocation de rentree scolaire

Question écrite n° 41445

Texte de la question

M. Joseph Klifa attire l'attention de M. le ministre delegue au budget sur les inquietudes exprimees par la Confederation syndicale des familles, laquelle craint que l'allocation de rentree scolaire, consentie aux familles percevant l'une des prestations versees par les caisses d'allocations familiales, ne soit pas reconduite en sa forme actuelle. Ces craintes reposent essentiellement sur le fait que, interroge a ce sujet par un senateur lors des questions d'actualite au Gouvernement le 6 juin dernier, M. le ministre n'a apporte aucune reponse quant au devenir de cette allocation de rentree scolaire. Or, il est incontestable que la non-reconduction de cette aide tres attendue ne manquerait pas d'avoir des consequences tres negatives sur le pouvoir d'achat des familles, notamment les plus modestes, ainsi que sur la consommation et l'activite economique. En consequence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre les intentions du Gouvernement quant aux conditions d'attribution de l'allocation de rentree scolaire en 1996.

Données clés

Auteur : [M. Klifa Joseph](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41445

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 1996, page 3931